ce chapitre là. Il commença d'abord par injurier l'agent en lui prodiguant les épithètes de canaille, crévé-de-faim, bonapartiste (?) etc., etc., puis ce fut au tour du commissaire puis du juge, «tous gens, a-t-il dit qu'il fera casser sous peu.»

En attendant que de la menace il passe à l'exécution, Duquesnoy a été mis sous les verroux.

Huit détenus ont été extraits hier matin de la chambre de sureté de la caserne de la gendarmerie et dirigés sur Lille pour être mis à la disposition du Parquet.

Un marchand de beurre, Alphonse D.... est entré, hier, étant ivre dans un estaminet de la rue de l'Ommelet où il s'est livré à des actes que la plume se refuse à décrire. D.... a été dénoncé à la police par le cabaretier lui-même, M. Petit.

Un fraudeur émérite de Tourcoing, Théodore Cleps, a été arrêté avant-hier au pavé de Roubaix, à Wattrelos. Il portait une charge de tabac belge évaluée à la somme de 187 fr. 50.

Un autre contrebandier, qui s'est acquis à Roubaix une réputation d'audace des mieux établies, le célèbre Franchomme, va aussi s'asseoir sous peu sur les bancs de la correctionnelle. Il y a deux jours, Franchomme vendait publiquement du tabac belge dans un estaminet de la rue de l'Ermitage. L'entrée d'un agent de police dans le cabaret, loin de lui conseiller le silence ne fit qu'accroître son audace et il poussa même l'effronterie jusqu'à offrir sa marchandise à l'agent. Celui-ci voulut arrêter le contrebandier, mais Franchomme, qui n'est pas homme facile à brider, le saisit au collet et engagea avec lui une lutte dans laquelle il eut le dessous.

Le bruit courait, hier soir, qu'un homme avait été trouvé mort sur un trottoir de la rue du Chemin de fer. Renseignements pris, il s'agissait tout simplement d'un ivrogne, Victor Pollet, ramassé sans mouvement, il est vrai, mais dont l'engourdissement était causé par l'abus de l'alcool. Quelques heures de repos ont suffi pour remettre le « malade » sur pied.

Victor Pollet a été frappé d'un procès-verbal.

Une enquête est ouverte, en ce moment, sur une scène de violence qui s'est passée dans la nuit de dimanche à lundi à Wasquehal. Un cultivateur de cette commune, M. Delesalle, aurait été injurié puis frappé à la tête par un ouvrier de ferme nommé Lefebvre.

Un pauvre ouvrier de Toufflers, M. Elie Serrurier, a été victime d'un vol des plus audacieux. Il avait reçu, il y a quelque temps, une somme de 3,700 francs, qu'il avait placée dans un petit coffre en bois à la tête de son lit. Dimanche soir, un des fils de la maison trouva, en rentrant, à 11 heures, la porte de la maison ouverte et constata que le coffre avait été enlevé. Deux enfants, l'un de 14 ans, et l'autre de 10 ans, couchés dans le grenier, avaient entendu un léger bruit, mais n'y avaient pas fait attention. Le vol doit avoir été commis par des personnes bien au courant des habitudes de la maison, car la porte a été ouverte sans effraction, probablement à l'aide d'une fausse clef. Les soupçons se sont portés de suite sur une femme de ménage qui venait tous les jours travailler dans la maison. Une perquisition faite immédiatement chez elle, à Templeuve (Belgique) par la gendarmerie belge n'a amené aucun résultat ; on a constaté toutefois que le four avait été allumé dans la nuit, pour brûler la malle, croit-on, et anéantir ainsi toute preuve du vol. L'enquête continue, et l'on espère arriver bientôt à découvrir les coupables.

Le vent soufflait avec force, la nuit dernière, et la neige tombait abondante et glacée, c'est ce qui avait fait croire à un cabaretier de Wasquehal, M. H... qu'il pouvait, sans craindre la maréchaussée tenir son estaminet ouvert une partie de la nuit; mais les gendarmes ne sont pas hommes à transiger avec le devoir et comme une patrouille de nuit avait été commandée pour explorer les communes de Croix, Wasquehal, etc., le cabaretier fut pris en défaut ainsi que tous les consommateurs que contenait l'estaminet. Sept procès-verbaux ont été dressés contre les contrevenants.

Le *tir national* de Tourcoing s'est réuni en son local, rue Nationale, le dimanche de la Mi-Carême pour renouveler sa commission annuelle :

Ont été nommés :

Président, M. Eug. Chapelet;

Vice-président, M. Ildefonse Desodt ;

Secrétaire, M. Louis Castelain, fils;

Commissaires: MM. Emile Verhoeven, Jules Knockart, Adolphe Rodet et Adolphe Jacques.

Suivant l'habitude des Sociétés carabinières, les craquelins ont été tirés. Voici les résultats du tir :

1er *prix* (près coup), M. Louis Castelain, père; 5 4 4 — 13 points.

2e *prix* (1er haut nombre) M. Louis Castelain, fils, 4 4 4 — 12 points.

3e *prix* (2e haut nombre), M. Ildefonse Desodt, 4 4 4 — 12 points.

1er *prix* (1er bas nombre) M. François Desplechin, 2 2 1 — 5 points.

2e *prix* (2e bas nombre) M. Jules Knockart, 3 2 1 — 6 points.

La Société s'est accrue de trois nouveaux membres, MM. Pierre Poupart, Charles Braye et Alfred Planquart.

Il est question d'organiser sous peu, un grand concours international.

La cavalcade organisée au profit des victimes de l'*Adriatic* et des pauvres de la ville de Lille, par le journal le *Petit Nord* et la société : *La Lyre du Nord*, a produit la somme de 845 fr. 53 c. dont 422 fr. 70 c. ont été remis au bureau de bienfaisance. L'autre moitié de la somme a été envoyée à M. le maire de Dunkerque.

Hier, vers six heures du soir, un boulanger, passant sur le chemin de halage de Canteleu, à Lille est tombé dans l'eau. Le cheval s'est noyé, les pains que contenait la voiture ont été perdus. Le boulanger, bon nageur, est parvenu à gagner le bord.

Deux chevaux attelés à un lourd camion appartenant à M. Delcour, teinturier à Lambersart, se sont emportés lundi à midi sur le boulevard d'Italie, à Lille. Un courageux citoyen, M. Liévin Meurisse, manœuvre à la gare Saint-Sauveur, se jeta résolûment à leur tête ; mais il ne put les arrêter et il fut traîné sur un long parcours. Pour comble de malheur, l'un des chevaux s'abattit et tomba sur l'infortuné ouvrier qui fut relevé avec des contusions graves.

Meurisse a été transporté d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur.

Son état est désespéré.

ÉPHEMERIDE ROUBAISIENNE

26 Mars 1734. — Les bailli, lieutenant, échevins et marguilliers de Roubaix, acceptant l'offre de dame Catherine Delebecque, veuve de Philippe-Dominique Delebecque, d'une somme de 1,200 florins à charge par la fabrique de fournir au bénéficier de la chapelle de Notre-Dame-des-Affligés fondée et dotée par elle, les pains, vin, luminaire et ornements nécessaires à la célébration de la messe journalière ; et permettent à la dite dame de faire placer à ses frais, et de manière à servir de décoration, une image de la Vierge avec une inscription rappelant la fondation.

Th^ns LEURIDAN.

État-Civil de Roubaix.

— DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 25 mars.— François Vasseur, rue des Longues-Haies, 56. — Charlotte Williame, rue des Parvenus, 84. — Jeanne et Rodolphe Slock, jumeaux, rue Notre-Dame, 53. — Henri Browaeys, rue de Tourcoing, 18. — Elisa Craye, rue des Fondeurs, 6. — Zoé Vanneste, rue de l'Hommelet, 15. — Léon Bassilière, rue Delattre, cour Sainte-Catherine, 6. — Jean-Baptiste Langui, rue des Longues-Haies, 120.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 24 mars. — Blanche Moine, 1 an, rue res Anges. — Désiré Wittebolle, 1 an, rue du Fontenoy. — Joseph Dutilleul, 2 ans, rue de la Redoute. — Duviler, présenté sans vie, aux 3 Ponts, maison Renard. — Florent, présenté sans vie, rue Saint-Laurent, 35. — Auguste Letienne, 22 ans, rattacheur, Hôtel-Dieu. — Jean-Baptiste Lepers, 89 ans, journalier, rue des 7 Ponts. — Anna François, 29 ans, ménagère, rue Neuve-du-Fontenoy. — Charles Glorieux, 4 ans, au Chemin des Coutreaux, maison Prouvost, 17. — Léonie Lepers, 1 an, rue du Fort, cour Salembier, 17. — Maria Vanhessche, 1 an, rue de Lannoy, cour Boyaval, 6.

Du 25. — Palmyre Caby, 9 mois, rue du Pile, cour Vroman, 22. — Philomène Dubar, 4 mois, rue de l'Epeule, cour Lampe, 31. — Pierre Carette, 52 ans, tisserand, rue Turgot, 80. — Sophie Jonckheere, 6 mois, rue Delattre, cour St-Joseph, 10. — Eugénie Lahousse, 32 ans, ménagère, rue de l'Hommelet, cour Ferret, 3. — Léon Deschamps, 1 an, place d'Amiens. — Henri Dassonville, 21 ans, infirmier, Hôtel-Dieu. — Jean-Baptiste Delcroix, 43 ans, maçon, rue Bernard, cour Demarcq. — Alphonse Harmand, 51 ans, tisserand, rue Archimède, cour St-Emile, 13. — Virginie Vanseveren, 43 ans, ménagère, Grande-Rue, cour Debuchy.

MARIAGES du 24. — Victor Oechsel, 26 ans, tisserand, et Salomé Finckenbein, 24 ans, dévideuse. — Louis Raes, 33 ans, tisserand, et Marie Vermeulen, 23 ans, tisserande. — Emile Vanslambrouck, 30 ans, tisserand, et Marie Vanmeerbeck, 29 ans, tisserande. — Jules Branche, 25 ans, journalier, et Barbe Heyndrickx, 21 ans, piqurière. — Pierre Janssens, 22 ans, tisserand, et Marie Vanremoortere, 19 ans, tisserande.

État-civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 24 Mars 1879. Ernest Grimonprez, rue de la Boule d'or. — Blanche Vandembrouck, Chemin des Carliers. — Jeanne Luypaert, Croix-Rouge. — Alma Houset, rue des Poutrains. — Andréa Bacquart, rue du Chêne-Houpline. — Auguste Degezel, Croix Rouge. — Blanche Haudekin, rue St.-Roch.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 22 MARS 1879. — Odille Callewaert, 5 mois, rue des Coulons. — Henri Desmettre 28 ans 10 mois, Pontente. — Clémence Derynck, 28 ans 3 mois, épouse de François Demulder, Blanc-Seau.

Convois Funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille FOURNIER-CHIEUS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Berte-Désirée-Léocadie FOURNIER, décédée à Roubaix, le 26 mars 1879, à l'âge de un an, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SALUT d'ANGE SOLENNELS, qui auront lieu le vendredi 28 courant, à 5 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Vieil-Abreuvoir 7.

Caisse d'Epargne de Roubaix

Bulletin de la séance du 23 Mars 1879.

Sommes versées par 230 déposants, dont 60 nouveaux, fr.	15,783 00
154 demandes en remboursement fr.	24,666 67

Les opérations du mois de mars sont suivies par MM. Eloy-Toulemonde et Lepoutre-Pollet, directeurs.

— VALENCIENNES. — Le 23, vers sept heures du matin, à une revue dans la cour du quartier de cavalerie, le cheval d'un musicien trompette se mit à ruer, atteignit son cavalier en pleine poitrine et le renversa. Ce jeune homme, qui fait partie de la classe 1877, a été transporté à l'infirmerie.

— CONDÉ. — Il y a quelques jours, dans la soirée, la ville de Condé était en émoi ; la majeure partie de la population était assemblée sur la place publique, des groupes nombreux se formaient et l'on y causait avec de l'animation, pendant que des hommes armés de torches sondaient avec anxiété la rivière de la Hainette, voisine de la place. Il s'agissait d'un enfant, fils d'un honorable commerçant de cette ville, qui avait disparu vers la brume, toutes les recherches faites dans la rivière avaient été infructueuses ; tout-à-coup l'un des assistants émet l'idée que l'enfant peut avoir été volé, déjà un agent de police avait fait la criée par toute la ville et la gendarmerie prévenue allait partir sur toutes les routes à la poursuite des ravisseurs d'enfants.

Mais le drame finit par un éclat de rire, lorsqu'un ami de la maison, étant monté au grenier, trouva le moutard endormi tranquillement sur un tas de vieux chapeaux, où il avait eu la bizarre idée d'aller se coucher.

— RUMEGIES. — Samedi dernier, un mariage devait être célébré dans cette commune. La veille encore, les fiancés, jeunes tous deux, s'étaient quittés en se faisant les plus douces promesses. Enfin, le jour tant désiré arriva ; les invitées avaient sorti de la garde-robe leurs habits de gala ; la jeune fille était parée et n'attendait plus que l'arrivée de son futur pour se rendre au pied des autels et lui jurer fidélité, mais son futur ne vint pas !... Alors, désappointement général, la fiancée versa des larmes toute la journée et le repas fut tristement consommé par les convives sans le plus petit rire, ni la plus courte chanson. A l'heure qu'il est, le jeune homme n'est pas encore reparu, on le dit à Tournai. Quant aux motifs de la fugue.... Mystère ! mystère !!!

— NOMAIN. — Lundi dans la nuit, un incendie s'est déclaré dans un hangar renfermant plus de 40,000 kilogrammes de lin appartenant à Mme veuve Cappelle. — Malgré les secours apportés immédiatement par les voisins et les pompiers de la commune, tout a été consumé en moins d'une demi-heure. — On évalue la perte à environ 9,000 francs. — Une enquête est ouverte sur ce sinistre qu'on attribue à la malveillance.

LENS. — Samedi vers quatre heures du matin, une étincelle provenant d'une locomotive en marche, a mis le feu à deux wagons chargés chacun de cinq pipes d'alcool. Ces deux wagons et leur chargement ont été détruits; on a pu, en les isolant, préserver plusieurs autres qui étaient à proximité. On estime la perte à 8,600 fr.

— Il paraît que près des murs de St-Omer le terrain s'est effondré sur une étendue de deux à trois cents mètres, heureusement sans engloutir rien autre que la terre même. Ce serait la conséquence de mines anciennes qui n'auraient pas été étayées convenablement.

NORRENT-FONTES. — Une meule de paillassons sise près de la briqueterie d'Auchel, exploitée par M. Monnoyer de Lens, a été réduite en cendres dans la soirée de samedi. C'est à l'imprudence de plusieurs enfants qui avaient allumé un feu pour faire cuire des pommes de terre, près de la meule en question, qu'est attribué cet incendie. La perte, non assurée, est de 1,800 fr.

SAINT-OMER. — Samedi, les actionnaires de la ligne d'Anvin à Calais se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville pour procéder à la rédaction des statuts de la société.

— On écrit de Dunkerque, à la date du 24 :

« Aujourd'hui, à 10 h. 1/2, le sémaphore ayant fait des signaux pour avertir qu'un navire demandait des secours sur les bancs au large, le remorqueur *Progrès* sortit immédiatement ayant à sa remorque le bateau de sauvetage.

» D'après les renseignements donnés par le capitaine du *Progrès* à son retour, le navire, lorsqu'ils arrivèrent à portée, flottait et continuait sa route. Il a pu lire sur l'arrière de ce brick qui paraît entièrement neuf *Rapid af Lyngoer*, portant pavillon norwégien. D'après ce qu'il put comprendre des paroles échangées avec le capitaine étranger, le navire allait à Dieppe. De quoi se compose son chargement, il ne put le savoir, le brick norwégien courant plus vite que lui.

» Il est donc probable que ce navire ayant légèrement touché avait cru devoir demander du secours, mais qu'ayant réussi à se retirer il a pu continuer sa route sans dommage apparent. »

Belgique

— Le corps d'un homme, âgé d'environ 60 ans, a été retiré de l'eau, mardi, près de l'habitation de M. François Pottier, à Blandain, le long du chemin qui conduit à Roubaix. Ce veillard paraît être un mécanicien ou un échantillonneur ; il avait des échantillons de nouveauté dans ses poches. Près de son cadavre était un petit chien qui en défendait l'approche et que l'on a eu toutes les peines du monde à éloigner.

— ROUX. — Un accident qui a causé mort d'homme, est arrivé vendredi matin au charbonnage de Bois-d'Heigne. Un ouvrier houilleur, Pierre Cassaubon, a été tué par la chute d'une pierre.

Cassaubon était marié et laisse une veuve et six petits enfants.

— DRAME DE BOIGNÉE. — L'individu soupçonné d'avoir trempé de concert avec la femme de la victime, dans le meurtre du cabaretier de Boignée, a été écroué hier en la prison cellulaire de Charleroi.

Il s'était enfui en France. Il a été extradé sur la demande du parquet de cette ville.

Pendant son séjour en France, il s'est cassé un bras.

— Par arrêté royal du 21 mars, M. Allard, juge au tribunal de première instance séant à Tournai, est désigné pour remplir, pendant un nouveau terme de trois ans, les fonctions de juge d'instruction près de ce tribunal.

Un douloureux évènement s'est passé au Port d'Anvers, jeudi soir.

M. Jean Assum, âgé de 32 ans, artiste dramatique flamand, demeurant à Amsterdam, voulant se rendre à bord du steamer *Telegraaf*, est tombé dans l'Escaut et s'est noyé.

M. Assum était accompagné de sa femme Mme Dorothée-Wilhelmine Assum-Pypers, âgée de 26 ans, et de son enfant âgée de 4 ans.

L'accident a eu lieu sous les yeux de Mme Assum, qui suivait son mari en tenant son enfant par la main. En descendant l'escalier qui mène de l'embarcadère au steamer M. Assum disait à sa femme : » Wilhelmine, ayez soin de l'enfant, car il fait obscur ici. »

Presque au même moment un plongeon se fit entendre dans l'eau, et M. Assum avait disparu. Trompé par l'obscurité il avait fait un faux pas et était tombé dans l'Escaut.

Aux cris de l'épouse de la victime, plusieurs personnes accoururent, mais M. Assum n'a plus reparu sur l'eau. La douleur de la jeune veuve est indescriptible. La famille Assum revenait de Gand, et devait partir ce matin à 6 heures, pour Rotterdam. Ce matin le cadavre de la victime n'était pas encore repêché. Mme Assum et son enfant ont logé cette nuit à l'hôpital; ce matin ils sont partis pour Amsterdam.

MONS. — C'est vendredi que le conseil de guerre du Hainaut a commencé, sous la présidence de M. le major Morhange, du 1er régiment des chasseurs à pied, l'instruction de l'affaire des empoisonnements par imprudence des enfants Bosmans.

Les accusés sont M. Couty, pharmacien de troisième classe, et le sergent tisannier Smets.

Les médecins qui ont été appelés à donner leurs soins aux enfants Bosmans croient que la mort a été occasionnée par l'absorption d'un sel de strychnine.

M. Descamps, qui a été chargé de faire l'autopsie et de rechercher le poison dans la bouteille saisie, déclare que celle-ci renfermait de la strychnine. L'autopsie n'a donné que des résultats incomplets.

M. Hanuise, qui a fait l'analyse des viscères avec le plus grand soin, n'a cependant découvert aucun poison.

Le conseil a condamné M. Couty à quatre mois et huit jours de prison ; M. Smets à dix jours.

Le conseil a accordé à MM. Couty et Smets le bénéfice de circonstances atténuantes — « résultant, dit le jugement, de l'incurie de leurs chefs. »

On dit qu'une action civile sera introduite incessamment.

FAITS DIVERS

ASSASSINAT D'UNE VIEILLE FEMME. — Un assassinat a été commis entre les communes de Ste-Eulalie et de Saint-Loubès, au lieu dit le Truch, dans la Gironde.

La victime est la veuve Mougniaud, âgée de 82 ans, qui vivait seule et passait pour avoir chez elle des sommes d'argent assez fortes. Depuis cinq jours, on ne la voyait plus dans sa propriété de six hectares, qu'elle gérait, malgré son grand âge, sans le secours de personne.

Samedi, seulement, des cultivateurs, travaillant dans les environs, s'aperçurent qu'une croisée était ouverte et des pierres renversées. Ils allèrent prévenir le maire de St-Lubès, qui se rendit sur les lieux et trouva dans un lit, placé dans une chambre du rez-de-chaussée, la femme Mougniaud étendue morte. Elle avait été étranglée. Le vol aurait été le mobile du crime. Aussitôt on soupçonna vivement un jeune homme de 23 ans environ, nommé Raffet, voisin de la veuve, qui avait été occupé, en qualité de prix-faiteur sur la propriété et dont la réputation était des plus mauvaises. Les membres du parquet de Bordeaux se sont transportés à Truch, et ont procédé à des recherches au domicile de la morte et de l'inculpé, qui se trouvait absent en ce moment. Le vol a été d'abord constaté. Deux mandats d'amener furent lancés contre Raffet et contre un de ses amis, nommé Faugère, qui ont été arrêtés.

Raffet, dans son interrogatoire, a fait des aveux complets. Il a reconnu avoir étranglé la veuve Mougniaud dans la nuit du 17 au 18 mars, et s'être emparé d'une somme de 7,000 fr.

Sur les indications du meurtrier, on a découvert des bourses où se trouvait l'or et l'argent soustrait; on n'a pas encore trouvé les billets de banque.

Le *Courrier de la Gironde* ajoute que M. de Nicolis, juge d'instruction, a fait amener devant lui Faugère qui, après son interrogatoire, a été mis en liberté. Raffet a, du reste, déclaré qu'il était seul coupable. On l'a conduit au Carbon-Blanc où il a passé la nuit, et lundi matin il arrivait au fort du Hâ.

— Le *Figaro* signale une attaque nocturne singulièrement audacieuse.

Samedi soir, à huit heures, M. Just fils employé à la Compagnie du gaz, venait de faire régler son compte au bureau de la rue Petrelle et se rendait chez ses parents, 58, rue Lepic. Comme il traversait le square Turgot en fumant sa cigarette, un individu s'arrêta devant lui et lui demanda du feu, qu'il donna naturellement. A ce moment même deux autres individus le prirent par les bras et lui enlevèrent son argent. Il eut beau crier et appeler, les passants, au lieu d'approcher, s'enfuirent. Quand les gardiens de la paix accoururent, les trois voleurs étaient loin.

— Depuis l'été dernier, un jeune couple était venus s'installer dans la petite ville de Joinville-le-Pont et y vivait dans la retraite. La femme, fille de petits commerçants du quartier de Charonne, avait été, dès l'âge de seize ans, mal mariée à un individu qui la battait et qu'elle avait dû quitter au bout de trois mois de mariage. Depuis, elle s'était placée dans un magasin de modes, où elle avait vécu pendant trois ans dans l'isolement, lorsqu'elle fit, l'année dernière, connaissance d'un jeune homme, Victor X.... fils d'un ancien magistrat, sous-chef de bureau dans une grande administration. Elle lui avoua sa situation, et les jeunes gens se retirèrent à Joinville, où ils se croyaient à l'abri de tout danger. Bien qu'elle ne sortît presque jamais, son mari apprit où elle était. Cet individu promit de ne rien dire, à condition qu'on lui donnerait de l'argent.

La pauvre femme s'exécuta : mais, à partir de ce moment, les visites du mari devinrent de plus en plus fréquentes, et ses exigences augmentèrent de plus en plus. Enfin, il y a deux jours, une discussion violente eut lieu, et le mari déposa une plainte en adultère. Hier matin, au moment où le Commissaire de police se présentait pour constater le flagrant délit, une double détonation retentit dans la maison; on pénétra à la hâte dans la chambre à coucher, où l'on trouva les deux amants baignés dans une mare de sang ; la femme vivait encore, mais les soins qu'on lui prodigua furent inutiles : elle expira peu d'instants après. Quant au jeune homme, la balle lui avait traversé le cœur et la mort avait été foudroyante. Les parents du jeune homme, qui ignoraient la liaison de leur fils, ont été aussitôt prévenus; le père a éprouvé un tel saisissement en apprenant la terrible nouvelle, qu'il a été frappé de paralysie au cerveau.

UNE BELLE CHASSE. — On sait que la Bohême a été de tout temps un véritable Eldorada pour les chasseurs. Voici quelques chiffres de cette année sur les diverses propriétés de prince Schwarzenberg.

Le nombre des pièces de gibier abattues se décompose comme suit: cerfs 175, daims 103, chamois 51, chevreuils 1,144, sangliers 175, lièvres 28,256, coqs de bruyère 141, gelinottes 98, coqs de bouleaux 196, perdrix blanches 11, perdrix rouges 31,104, faisans 2,029, oies et canards sauvages 3,074, foulques 469, ramiers 36, becasses 272, becassines 37, gibier à poil nuisible 4546, gibier à plumes nuisible 21,966, soit, au total, 84,907 pièces.

— Une dépêche d'Espagne annonce que la princesse Christine, fille de M. le duc de Montpensier, est très-malade d'une fièvre typhoïde.

La princesse Christine est la sœur cadette de la reine Mercédès, morte l'an dernier.

M. le comte de Paris et Mme la comtesse de Paris sont partis précipitamment pour l'Espagne.

Logogriphe

Avec cinq pieds je suis fragile;
Retiré à trois je suis rampant;
Pour peu, mon cher lecteur, que vous soyez habile,
Vous trouverez en moi ce qu'on fait en dormant.

Le mot de l'Enigme d'hier est : *Sarrasin*.

NOUVELLES DU MATIN

Paris, 25 mars, 8 h. soir.

M. Lepère, ministre de l'intérieur, a communiqué ce matin au conseil des ministres un important mouvement sous-préfectoral, qui paraîtra demain à l'*Officiel*.

M. Casel est nommé préfet de l'Hérault.

M. Parisot est nommé préfet de l'Ariège.

Le Conseil municipal de Paris s'est réuni hors séance pour discuter la question de 100,000 fr., votés pour venir en aide aux communards amnistiés.

Il a résolu de maintenir sa première délibération. Les 100,000 fr. seront versés entre les mains du comité présidé par MM. Louis Blanc et Victor Hugo.

Cherbourg, 25 mars 9 h. s.

Sa Majesté la reine d'Angleterre vient d'arriver.

Elle débarquera demain et arrivera à Paris dans la soirée.

Tentative de meurtre

Saint-Pétersbourg, 25 mars.

Aujourd'hui, sur le quai de la Néva, un individu à cheval a tiré sur le colonel Prenteln, chef de la police.

Le colonel n'a pas été atteint.

Le coupable a réussi à prendre la fuite.

Marseille, 25 mars, 9 h. s.

Le journal l'*Egalité* ouvre une pétition pour appuyer le projet de M. Ferry sur l'enseignement et pour encourager le gouvernement à suivre la voie qu'il a prise, à la satisfaction de la démocratie.

Une protestation.

La *Gazette du Midi* publie une protestation des catholiques marseillais contre le projet de M. Ferry.

Ce journal a ouvert un registre dans ses bureaux pour y recevoir les signatures.

NOUVELLES DU SOIR

Le *Voltaire* croit « pouvoir annoncer que M. Boucher. Cadart, directeur de la sûreté publique, vient d'adresser à MM. les préfets une circulaire appelant leur attention sur la nécessité de surveiller, sans porter atteinte à la liberté individuelle, la circulation chaque jour plus active des personnes portant le costume ecclésiastique. La fuite récente, à l'abri de ce costume, de coupables recherchés par les tribunaux, a rendu cette surveillance particulièrement nécessaire. »

M. Georges Perin avait écrit à M. le ministre de la marine pour le prévenir qu'il avait l'intention de lui adresser une question au sujet du naufrage de l'*Arrogante*.

M. le vice-amiral Jauréguiberry ayant répondu que des explications publiques sur les causes du naufrage pourraient entraver la liberté d'action des membres de la commission d'enquête réglementaire M. Georges Perin, vient d'ajourner sa question.

Le libre exercice d'un culte écrit le *Soleil* comporte le libre enseignement des préceptes et des dogmes qui sont la base première de ce culte. Si la loi Ferry n'exclut pas d'une manière absolue ce libre enseignement de la religion, cependant elle a pour résultat de l'entraver considérablement pour les catholiques. Elle est le contraire au moins à l'esprit du concordat de 1801. »

La *République française* publie la note suivante :

« Le bruit court que des faits très-graves, d'une gravité telle que nous ne voulons pas les préciser, se seraient passés à la maison centrale de Nîmes. Nous espérons que M. le ministre de l'intérieur saura faire bonne et prompte justice. L'opinion publique est profondément émue et désigne les coupables, sur les pratiques desquels, du reste, la justice a dû faire une enquête. »

La *Lanterne* annonce que M. Gras, directeur-gérant du *Messager du Midi*, accusé de banqueroute simple et d'abus de confiance, a été acquitté hier, par le tribunal correctionnel de Montpellier.

MM. Hémar et Choppin d'Arnonville, anciens avocats généraux, ont été admis hier, au tableau de l'ordre des avocats à la Cour d'appel de Paris.

Petite Bourse du 25 mars.

3% 113.65, 70. — Italien, 77.85, 78. — Turc, 11.55, 60. — Banque Ottom. 483.12, 484.37. — Egypte 6 %. 236.25, 235.62. — Florin 67 5/16.—Russe, 89 1/4, 3/8, 3/16, 1/4. — Hongrois, 75.

Marché ferme.

Dépêches Télégraphiques

France

Cherbourg, 25 mars, 6 h. 15 soir.

Le yacht royal : *Victoria and Albert*, vient demouiller sur rade. Il est accompagné de trois autres navires.

La reine doit débarquer, dans l'arsenal, demain matin à 10 heures. S. M. partira immédiatement pour Paris, par un train spécial.

Guerre Anglo-Afghane

Lahore, 25 mars.

Le colonel Tyuler a attaqué, le 24 mars 3,000 Shinwarris ; les pertes anglaises sont minimes, les Afghans ont perdu 200 hommes.

Les négociations avec Yakoub-Khan continuent.

Londres, 25 mars 6 h. 5, soir.

Chambre des Lords: — Toutes les tribunes sont combles. Le roi des Belges assiste à la séance.

Londres, 25 mars.

La *Pall Mall Gazette* publie une dépêche de Berlin, disant que le nouveau cas de peste qui a été signalé à Wetlianka n'est pas considéré comme indiquant le retour de cette épidémie.

Vienne, 25 mars.

Le gouvernement russe vient d'adresser à ses représentants auprès des grandes puissances signataires du traité de Berlin une dépêche-circulaire pour appeler l'attention de ces dernières sur la situation de la Roumélie orientale, après l'évacuation des troupes russes, qui va avoir lieu très prochainement.

Madrid, 25 mars.

Le comte et la comtesse de Paris sont arrivés. Ils ont été reçus à la gare par le roi et la famille royale.

Le comte et la comtesse sont descendus au palais.

Un télégramme de Séville, annonçant un mieux dans l'état de l'infante Christine, le comte et la comtesse de Paris, ont ajourné, à demain matin, le départ pour cette ville.

Londres, 25 mars.

La dépêche de blâme adressée par M. Beach à sir Barke Frère est injurieuse pour lui, parce qu'elle discrédite ce fonctionnaire au Cap et chez les Zoulous.

La motion de lord Lansdome est rejetée par 156 voix contre 61.

La majorité en faveur du gouvernement est donc de 95 voix.

Rome, 25 mars.

MM. Menotti Garibaldi et Fezzari qui ont formé le projet d'aller coloniser la Nouvelle Guinée partiront demain pour Caprera où ils vont demander à Garibaldi son opinion et l'appui de son expérience.

Madrid, 25 mars.

La *Epoca* publie une lettre de Raphael Tristrany dans laquelle celui-ci déclare que les 73 douaniers fusillés par les carlistes à Valfogona et enterrés à Llayers (Catalogne), ont été exécutés quand il était alité par ordre des médecins. Tristany appelle en témoignage les survivants et déclare qu'il n'a eu aucune part à cette exécution.

La lettre en question ne porte aucune date.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 26 mars, 3 h. s.

Le retour des Chambres à Paris

Les prévisions continuent d'être divergentes sur le vote final qu'émettra le Sénat concernant le retour des Chambres à Paris. La droite presque entière du Sénat votera contre le projet.

La Reine d'Angleterre à Paris

La Reine d'Angleterre arrivera ce soir à 6 heures à Paris.

Il y aura échange probable de visite, demain matin, entre S. M. et le Président de la République.

La Reine repartira l'après-midi par train spécial.

Adresses Industrielles & Commerciales

Mme DÉSIRÉ CARETTE
Modes et Coiffures
rue Pauvrée, 31
SPÉCIALITÉ POUR COMMUNIONS
18113

Imprimerie, Librairie, Lithographie
Alfred REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix

Fabrique et réparation de robinets. Spécialité pour manomètre et réparation.
F. E. DECOCK, rue du Collège, 30, Roubaix.

COMMERCE

Marché de Courtrai du 24 mars.

Prix par hectolitre : Froment blanc, »» »» »» »»; Froment roux, »» »» »» »»; Seigle, »» »» »» »»; Avoine, »» »» »» »». Prix par 100 kilogrammes: Pommes de terre jaunes, 9 »» 11 50; Pommes de terre rouges 10 »» 12 50; Beurre par 1/2 kil. 1 43 1 61; Œufs, par 25, 1 63 1 81.

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

Huile de colza, les 100 kilos, 70 50 »» »»; Huile de lin, les 100 kilos, 62 25 »» »»; Graine de colza indigène et étrangère, 100 k., »» »» »» »»; Graine de lin indigène, les 100 kilos, »» »» »» »»; Tourteaux de colza, les 100 kilos, 17 50 18 »»; Tourteaux de lin, les 100 kilos, 23 »» 26 »»; Tourteaux de chanvre, »» »» »» »».

Observations : Huile de colza : Sur les quatre mois de mai, demandée, 74 fr. — Huile de lin: Très-rare. — Graine de colza: Calme. — Graine de lin : Calme. — Tourteaux : Fermes.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

Paris, 26 mars, 1 h. soir. — Hauteur du baromètre : Toulon, 750; Nice, Bordeaux, Nantes, Paris, 755. Une forte baisse du baromètre s'avance par l'Irlande. Probable : Vent de sud-est à sud-ouest. Température douce. Ciel couvert ou pluvieux.

Situation à Lille, le 26 mars 1879. — Baromètre : légère baisse, entre *pluie* et *variable*. Neige continue. Temps brumeux et froid. Vent E. Thermomètre, 8 h. matin, plus 1 0/10; 10 h. plus 1 9/10; midi, plus 2 0/10; 2 h. soir, plus 3 0/10.

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cours cotés précédemment.	Cours du 26 mars
Crespin-I. Anzin	40 ..	... ...
Marly. . . .	100 ..	... ...
Annœullin . .	15 ..	... ...
Ch. Com. Calais.	995 ..	... ...

COURS de SUCRES et du 3/6 du 26 Mars

SUCRES	Cours officiels	Cours comm.	Offert	Demandé
Sucre indigène 88 degré	49 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » 7 à 9	44 25	.. ..	.. ..	.. ..
» en pain, 6 k. n° 1	144 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	... ...	.. ..	.. ..	.. ..
» indigène n° 3...	... ...	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterave, disponib.	56 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » courant.	55 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» fin 1re qualité dispon.	58 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» courant.	58 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» Mélasse disponible...	59 0	.. ..	.. ..	.. ..
» A livrer 4 premiers..	58 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 janvier....	... ...	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 d'été.....	57 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 derniers...	55 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 3 prochain..	56 ..	.. ..	.. ..	.. ..

26 Mars	Huiles l'hectolitre		Graine. l'hectolitre		Tourtx l'hectolitre	
Colza	76 ..	.. ..	21 ..	23 ..	16 .	18 .
Colza épurée	82 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b. g.	.. ..	.. ..	29 ..	.. ..	21 ..	.. ..
Lin g. pays	64 ..	.. ..	21 50	24 ..	29 ..	30 ..
Lin g. étran.	61 ..	.. ..	20 50	22 ..	23 ..	26 ..
Caméline	.. ..	.. ..	18 ..	20 ..	17 ..	18 ..
Chanvre	.. ..	.. ..	15 ..	16 ..	15 ..	15 .

BERGUES, marché aux porcs du 24 mars 131 porcs.— Prix moyen du kil., 0 fr. 90 Poids moyen, 130 kil.

CORRESPONDANCE FINANCIERE DE LA BANQUE NATIONALE (CAPITAL 4.000.000) PROPRIÉTAIRE DU JOURNAL LA « BOURSE